

## Sept véhicules incendiés à Auch durant la nuit du 3 au 4 février

Après l'incendie du parking souterrain de la rue de Lorraine, ce sont 14 voitures qui ont été incendiées en moins d'une semaine



Sept véhicules incendiés à Auch durant la nuit du 3 au 4 février

La préfète condamne fermement les faits et reconduit le dispositif renforcé mis en place, à Auch, depuis septembre.

Dans la nuit du 3 au 4 février, vers une heure du matin, dans le quartier du Garros, à Auch, 7 véhicules ont été incendiés (dont 1 par propagation). Des effectifs de sapeurs-pompiers, accompagnés de la police nationale, sont intervenus immédiatement et ont procédé à l'extinction rapide des feux.

Aucune victime n'est à déplorer.

Une enquête judiciaire a été diligentée à la demande du Parquet, afin de déterminer les circonstances précises de ces faits, vraisemblablement d'origine criminelle. Des renforts des services techniques et scientifiques de la police nationale et de la gendarmerie sont intervenus sur site ce matin afin de procéder aux relevés nécessaires à cette enquête.

La préfète du Gers, Catherine Séguin, condamne fermement ces exactions, et adresse un message de soutien aux Auscitains et, en particulier, aux résidents du Grand Garros qui ont à pâtir des conséquences de ces actes.

En effet, sans qu'il soit établi de lien à ce stade entre les deux événements, ces incendies se sont produits deux jours après que, le matin du 1er février, un premier feu à l'origine de la destruction ou de la détérioration de neuf véhicules (dont sept par propagation), se soit déclaré dans le parking souterrain de la galerie commerciale L'Auscitaine. Si aucune victime n'est heureusement à déplorer sur ce premier incendie, les sapeurs-pompiers ont dû procéder à l'évacuation d'une soixantaine de personnes et les dégâts matériels sont importants, en particulier pour les commerçants impactés.

En coopération étroite et constante avec le maire d'Auch, la préfète du Gers, Catherine Séguin, confirme le maintien et la poursuite du dispositif de sécurité renforcé mis en place depuis le mois de septembre dans la commune. Dans ce cadre, des patrouilles mixtes associant police nationale et police municipale avaient été notamment relancées par la préfète et le maire, et seront maintenues aussi longtemps que nécessaire. La police nationale continuera de solliciter des renforts et de bénéficier de l'appui et de la collaboration mise en œuvre avec les militaires de la gendarmerie du Gers, afin de garantir une plus grande visibilité, maintenir des patrouilles constantes et réaliser des contrôles en tant que de besoin.

Dans le cadre des enquêtes diligentées à l'initiative du Parquet relatives à ces deux événements, la police nationale a émis un appel à témoins.

Si vous avez été témoin de faits suspects à l'occasion de ces événements, vous êtes invités à contacter le commissariat d'Auch au 05.62.61.54.54.